



*Municipalité de la Paroisse
de Saint-Barthélemy*

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 653-20

AVIS PUBLIC est par la présente donné par madame Julie Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barthélemy, que le Conseil a adopté lors de sa séance ordinaire du 2 mars 2020, le règlement 653-20 portant le titre suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 653-20 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 288-90 AFIN DE RESTRUCTURER LES GROUPES D'USAGES HABITATION ET D'AJUSTER LES USAGES RÉSIDENTIELS

Ce règlement a reçu l'approbation de la MRC de D'Autray par l'émission d'un certificat de conformité en date du 4 mars 2020.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la Municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À SAINT-BARTHÉLEMY, CE 12^e JOUR DU MOIS DE MARS 2020.



Julie Maurice
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 18 h 00 le 12^e jour du mois de mars 2020.



Julie Maurice
Directrice générale et secrétaire-trésorière

*1980, rue Bonin, Saint-Barthélemy (Québec) J0K 1X0
Téléphone : 450-885-3511 • Télécopieur : 450-836-5220*